



DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE À L'ÉCOLE MATERNELLE OU ÉLÉMENTAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION	JUSTIFICATIFS	JUSTIFICATIFS COMPLEMENTAIRES HEBERGEMENT
Date de dépôt du dossier :/...../.....	<input type="checkbox"/> Pièce d'identité responsable 1	<input type="checkbox"/> Lettre manuscrite
École de secteur :	<input type="checkbox"/> Pièce d'identité responsable 2	<input type="checkbox"/> Copie. décl. Chgmt adresse SIP
École demandée :	<input type="checkbox"/> Copie intégrale de l'acte de naissance OU Livret de famille	<input type="checkbox"/> Copie. décl. Chgmt adresse CAF
DOSSIER HEBERGEMENT : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile 1	<input type="checkbox"/> Pièce d'identité hébergeur.se
PROTOCOLE HANDICAP : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile 2	<input type="checkbox"/> Attest. sur l'honneur hébergeur.se
DOSSIER COMPLET : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Vaccinations	<input type="checkbox"/> quittance loyer
DEROGATION : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> Certificat de radiation	<input type="checkbox"/> attestation bailleur ou déclaration hébergement
DATE AR DOSSIER COMPLET :/...../.....		<input type="checkbox"/> attestation propriété
DATE TRANSMISSION ECOLE :/...../.....		

LES NON-ROMAINVILLOIS.E.S DOIVENT ADRESSER UNE DEMANDE PREALABLE DE DEROGATION SCOLAIRE AVANT LE 8 MARS 2021. LEUR DOSSIER NE SERA INSTRUIT QU'EN CAS D'AVIS FAVORABLE.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITES. LES DOSSIERS SONT A DEPOSER AU PLUS TARD LE 2 MARS 2021.

L'ENFANT

Nom :

Prénom(s) : Sexe : M F

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Adresse :

Mode de garde actuel ou école fréquentée :

Dossier MDPH : OUI NON AVS attribué.e : OUI NON

NOMBRE DE FRÈRES ET SOEURS

Nom et Prénom(s)	Date de Naissance	École fréquentée durant l'année scolaire 2020/2021

Autres informations utiles concernant l'enfant (situation médicale, cas particulier, dossier MDPH, AVS...):

INFORMATIONS PRATIQUES

DEROULEMENT DE L'INSCRIPTION

Votre dossier d'inscription peut être déposé en ligne sur votre espace « démarches en ligne » personnalisé accessible sur le site de la Ville de Romainville (www.ville-romainville.fr) s'il a été créé ou auprès du Guichet Unique de l'Hôtel de Ville du lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h45 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et un samedi sur deux de 9h à 11h45.

Au terme de l'instruction, l'école d'affectation de votre enfant vous sera communiquée par courrier. Nous vous rappelons que votre enfant pourra, faute de places disponibles, être affecté dans une autre école que celle de votre secteur scolaire.

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

COPIE DES PIECES SUIVANTES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Pièce(s) d'identité du/des responsable.s légaux.ales
 - Acte de naissance de l'enfant (de moins de 6 mois) **OU** livret de famille complet (page complétée pour les parties père, mère et enfant(s))
 - Deux** justificatifs de domicile de moins de 3 mois provenant d'organismes différents (ex : première page de la déclaration d'impôt sur le revenu (la plus récente), attestation d'assurance du domicile, facture d'eau, de gaz ou internet, quittance de loyer, contrat de location ou titre de propriété...)
 - Carnet de santé de l'enfant (copie des pages « vaccinations » : p.98 à 101) ou, à défaut, certificats de vaccination établis par le médecin de traitant.
 - Certificat de radiation de l'école précédente (si l'enfant était scolarisé en 2020/2021) indiquant la date d'effet **SAUF** en cas de première scolarisation (entrée en petite section par exemple).
 - Si elle existe**, décision de justice précisant les modalités spécifiques d'exercice de l'autorité parentale (jugement de divorce ou toute autre décision du juge des affaires familiales).
-

EN COMPLEMENT ET UNIQUEMENT POUR LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAUX.ALES HEBERGÉS CHEZ UN.E ROMAINVILLOIS.E :

- Une lettre manuscrite relative à la situation précisant la demande de scolarisation. Cette lettre doit être adressée à Madame le Maire de Romainville.

- CONCERNANT LA PERSONNE HEBERGÉE RESPONSABLE LEGALE DE L'ENFANT

- Copie de la déclaration de changement d'adresse adressée aux services des impôts
- Copie de la déclaration de changement d'adresse adressée à la Caisse d'Allocations Familiales

- CONCERNANT LA PERSONNE QUI HÉBERGE :

- Copie d'une pièce d'identité
 - Une attestation sur l'honneur d'hébergement, manuscrite et accompagnée d'une copie des justificatifs suivants :
 - si la personne qui héberge est **locataire** :
 - une quittance de loyer de moins de 3 mois
 - une attestation du bailleur (logement social) ou du propriétaire (autre logement) relative à l'hébergement ou, à défaut, une copie de la déclaration au bailleur ou au propriétaire de l'hébergement.
 - si la personne qui héberge est **propriétaire** :
 - justificatif de propriété (avis de taxe foncière, acte de propriété...)
-

RENSEIGNER VOTRE DOSSIER EN PAGES 3 ET 4

SIGNATURE DES DEUX PARENTS

- (1) La signature des deux représentant.e.s légaux.ales est requise. A défaut, le/la représentant.e légal.e à l'origine de la demande doit fournir une décision justice ou tout autre justificatif attestant qu'il a l'exclusivité de l'exercice de l'autorité parentale.

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES LEGAUX.ALES

LA SIGNATURE DES DEUX REPRESENTANTE.S LEGAUX.ALES EST REQUISE (1)

RESPONSABLE LEGAL.E 1

Nom d'usage : Prénom(s) :

Nom de naissance (si différent du nom d'usage) :

Date de naissance :/...../.....

Logement : Vous êtes : propriétaire locataire hébergé.e

Adresse :

Téléphone portable :/..../..../... Téléphone fixe :/..../..../... Tél. prof. :/..../..../...

Adresse Mail :

Profession :

Situation familiale : Marié.e Divorcé.e Séparé.e Célibataire Veuf.ve
 Vie maritale Pacsé.e

Date : / / 20.....

Signature (obligatoire)

RESPONSABLE LEGAL.E 2

Nom d'usage : Prénom(s) :

Nom de naissance (si différent du nom d'usage) :

Date de naissance :/...../.....

Logement : Vous êtes : propriétaire locataire hébergé.e

Adresse :

Téléphone portable :/..../..../... Téléphone fixe :/..../..../... Tél. prof. :/..../..../...

Adresse Mail :

Profession :

Situation familiale : Marié.e Divorcé.e Séparé.e Célibataire Veuf.ve
 Vie maritale Pacsé.e

Date : / / 20.....

Signature (obligatoire)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES – PERSONNES HÉBERGÉES UNIQUEMENT

Nom et Prénom(s) de l'hébergeant :

Lien de parenté avec l'hébergeant : Date d'arrivée dans le logement (hébergeant) :/..../.....

Date d'arrivée dans le logement (personne(s) hébergé.e(s)) :/..../.....

Adresse exacte :

L'hébergeant est : LOCATAIRE PROPRIETAIRE du logement concerné

DECRPTION DU LOGEMENT

Surface : m² Nombre de pièces :

Nombre de personnes vivant déjà dans ce logement : dont nombre de personne accueillies :

DEPOT DU DOSSIER A REALISER AU PLUS TARD LE 2 MARS 2021

AU GUICHET UNIQUE
Hôtel de Ville
Place de Laïcité - Romainville

HORAIRES :
le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h45,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
un samedi sur deux de 8h30 à 11h45 (semaines paires)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE L'EDUCATION

Hôtel de Ville
Place de la Laïcité
92231 ROMAINVILLE Cedex
education@ville-romainville.fr
01.49.15.55.00

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

AUTRES INFORMATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Pour plus d'informations sur la collecte et le traitement des données à caractère personnel, consulter <https://www.espace-citoyens.net/romainville/espace-citoyens/Activites/IndexInfosPratiques?idActivite=48>. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l'adresse dpo@ville-romainville.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.